



Saint-Avé

AGENDA 21 LOCAL de Saint-Avé

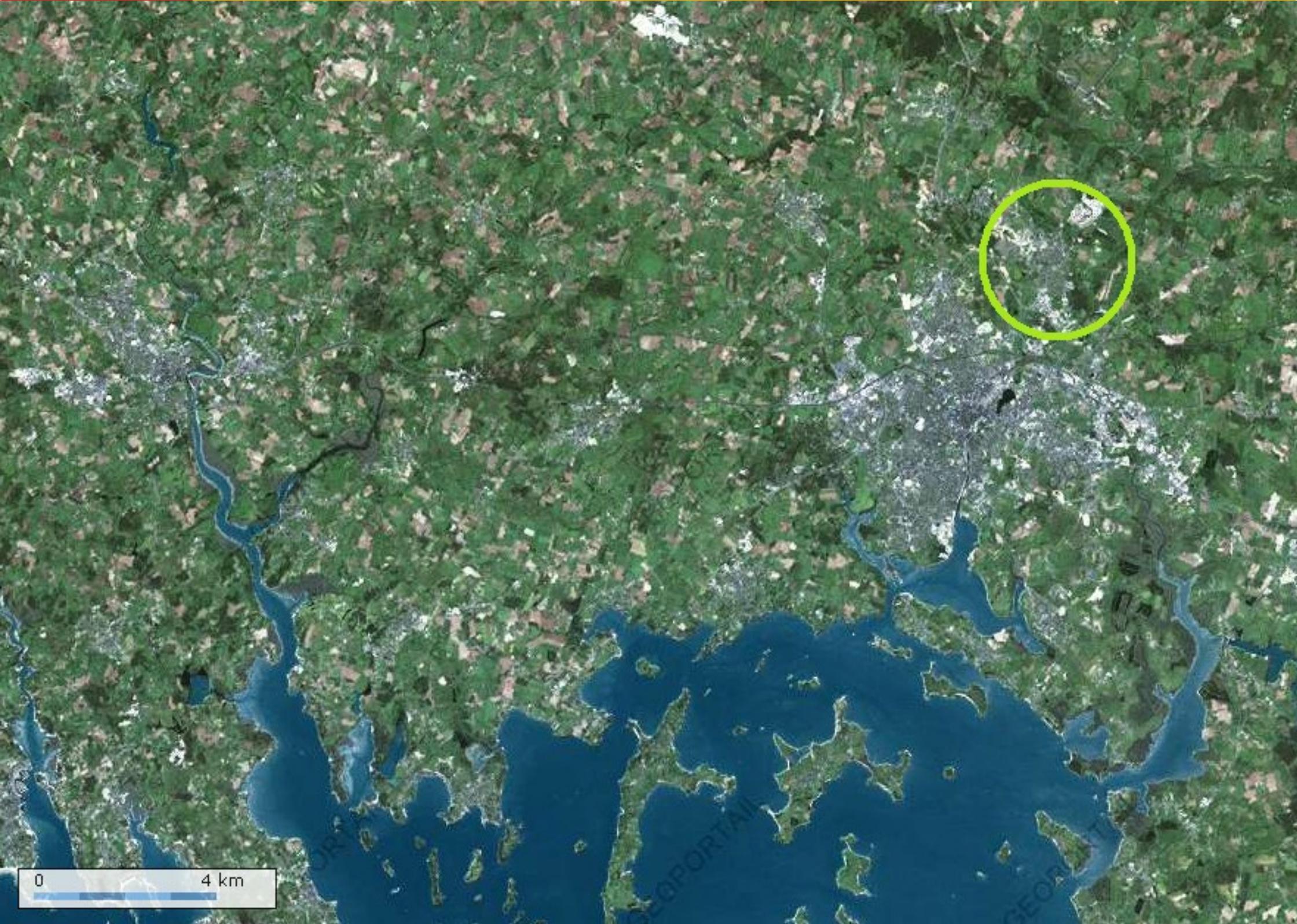
**La démarche prospective au service
d'un projet de territoire durable**

Thierry Eveno *Adjoint au Développement Durable*

Saint-Avé est une commune pour partie urbaine, présentant une coupure d'urbanisation partielle avec la ville de Vannes

et pour partie au Nord, une commune ayant un profil agricole et rural.





0 4 km

L'ensemble du Morbihan-Sud et du pourtour du Golfe du Morbihan est une zone à forte identité et attractivité, que ce soit démographique, touristique, résidentielle et économique,

mais aussi un territoire naturel remarquable faisant l'objet d'un projet de classement en Parc Naturel Régional.

Périmètre du projet de P.N.R.



La croissance générale a porté la population avéenne

de 6 000 habitants en 1980
à 10 000 en 2008.

La démographie de la Communauté d'Agglomération est en parallèle de celle de Saint-Avé.

Jusqu'à combien ? Où ? Avec quels profils sociologiques : mixités sociales ou pas ? Quel lien social et intergénérationnel ?

Comment améliorer l'empreinte écologique dans les modes d'habitat, dans l'organisation spatiale et dans les déplacements ? ...

De nombreuses questions sur l'avenir



Comment assurer un développement durable de la commune ?

Comment se forger une vision du devenir de la commune dans son territoire ?

Dans un contexte de renouvellement de mandat municipal, la mise en place d'un Agenda 21 local s'est imposée comme élément mobilisateur et fédérateur pour la nouvelle équipe d'élus.

Pour aller au-delà de ce qui se limite souvent à un pur effet d'affichage, une vision du territoire à long terme s'est révélée comme nécessaire.

La collectivité se positionne dans une véritable démarche de durabilité de la commune.



Un projet de développement durable pour Saint-Avé
Des choix pour demain, des actions pour y parvenir



Donnez votre avis lors des ateliers à l'automne

Placée sous le signe de la « participation », l'Agenda 21 s'efforce de mobiliser tous les Avéens qui souhaitent participer à la réflexion, apporter leur contribution, donner leur avis avant les décisions.

La principale étape de cette concertation passe par les 6 ateliers thématiques qui auront lieu aux mois de septembre et octobre 2008.

Une première soirée sera consacrée à recueillir les réponses et les questionnements sur les pistes d'actions susceptibles de répondre aux enjeux du développement durable à Saint-Avé et plus largement dans le Pays de Vannes.

Après un travail de synthèse, une seconde soirée consistera à définir les modalités de mise en oeuvre des actions prioritaires.



Conclusions et questions stratégiques pour Saint-Avé

Le diagnostic confirme un existant important en matière d'application des principes de Développement Durable avec : des politiques exemplaires à poursuivre (urbanisme HQE, PLU...) ; des actions à consolider / approfondir (déplacements doux,...) ; de nouvelles politiques à engager (énergies,...).

Mais plusieurs compétences importantes en matière de Développement Durable sont aujourd'hui communautaires ou inter-communales. Au travers des Agenda 21 locaux de plusieurs communes de la CAPV, un des enjeux est donc de convaincre au-delà de Saint-Avé pour aller plus loin (déchets, transports, économie...) et mobiliser les politiques communautaires.

Qu'est-ce qu'un diagnostic partagé ?

Un diagnostic est à la fois vaste puisque le développement durable concerne quasiment toutes les activités touchant à l'économie, au social et à l'écologie, ainsi que les modalités d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques publiques avec les citoyens (gouvernance, sociologie). Mais il doit nécessairement être sélectif en s'efforçant de distinguer l'essentiel du secondaire.



Le diagnostic réalisé par les consultants de Futuroouest part d'un certain nombre de constats et d'analyses, portant sur les enjeux du développement durable (besoins à long terme), à différentes échelles de territoire (Bretagne, Morbihan Pays de Vannes, Saint-Avé), en distinguant l'analyse objective des actions et dynamiques et les perceptions que les acteurs eux-mêmes en ont (perceptions recueillies lors des réunions et formations de mai-juin). Pour faciliter la compréhension, l'ensemble est scindé en 16 domaines même si la plupart des grands enjeux du développement durable sont très transversaux (l'urbanisme ou la mobilité, par exemple) :



1. Aménagement du territoire et démographie ;
2. Développement économique, entreprises, emploi/formation/insertion ;
3. Urbanisme, logement, gestion des espaces ;
4. Mobilités, transports et infrastructures ;
5. Qualité du cadre de vie (bruit, paysages, air) ;
6. Consommation responsable, services à la population, sécurité ;
7. Santé, sécurité (risques naturels et technologiques) ;
8. Agriculture, forêt et biodiversité (ressources naturelles) ;
9. Eau et assainissement ;
10. Gestion des déchets ;
11. Énergies et changements climatiques ;
12. Revenus et fiscalités ;
13. Culture, loisirs et sports ;
14. Mixité et vie sociale, égalités des chances, parité, solidarités personnes fragiles ;
15. Accès à la connaissance, information, éducation ;
16. Citoyenneté, coopération internationale, gouvernance et participation.

Enjeux stratégiques pour Saint-Avé d'ici 2010-2030

- la trajectoire de croissance de la population et l'urbanisation (logements).
- les déplacements domicile / travail – domicile / services (avec le démarrage des études de Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération et de « contournement nord » de Vannes).



- le projet de Parc Naturel Régional actuellement soumis à la Commission Nationale et ses implications ultérieures sur les documents d'urbanisme que sont le SCOT puis le PLU.
- le développement économique et l'équilibre habitants/emplois à Saint-Avé, dans un contexte de vieillissement de population mais aussi de fortes immigrations positives vers le littoral morbihannais.

Les dynamiques en cours suscitent des questions cruciales sur l'autonomie et sur l'identité propre de Saint-Avé d'ici 2030. En effet, le territoire communal est un enjeu pour la poursuite du développement de l'agglomération vannetaise. De là plusieurs questions se posent : la ville de Saint-Avé souhaite-t-elle coopérer ou résister à cette tendance lourde ? Sera-t-elle une commune « rurale » ou un quartier de l'agglomération ? Peut-elle continuer d'être une commune à l'identité propre, sans un centre-ville plus dense ?

Saint-Avé 2030



Étape 4. Choisir ensemble...

Avril-juin 2009
« Choix stratégique des
objectifs souhaitables pour
l'Agenda 21 »

Consultations publiques
et conseil municipal

Imaginons Saint-Avé dans plus de 20 ans. 2030, c'est loin et proche à la fois. Tant de choses peuvent arriver d'ici là. Il suffit de regarder 20 ans en arrière pour voir les changements intervenus. Et ils sont nombreux. Plus loin de nous, la mondialisation, l'élargissement de l'Europe suite à la chute du mur de Berlin, le changement climatique... Et plus récemment, les dernières élections aux USA et les multiples crises actuelles (financière, économique, environnementale...). Tout près de nous, l'attractivité du littoral morbihannais, le développement de la commune (en 1980, la commune n'avait que 5 400 habitants, contre 10 000 actuellement), l'allongement de la durée de vie, l'attachement à un cadre de vie sain et agréable, les craintes pour l'emploi, à commencer par celui des jeunes...

Scénario ① « Densité dans la cité »

Croissance démographique et concentration territoriale
des activités et des individus



Ce scénario annonce une pénurie progressive de pétrole à partir des années 2015-2025 qui a conduit à une relocalisation des activités économiques de proximité. Le coût élevé des déplacements a généré un rapprochement des foyers actifs à proximité des lieux d'emploi et à une plus forte concentration territoriale.



Scénario ② « St-Aïeux/Golfe »

Limitation de la capacité d'accueil
de nouvelles populations et vieillissement
de la population



*Dans un contexte de règles écologiques renforcées,
les communes de la Communauté de Vannes élargie ont limité
la croissance de la population en faveur de la préservation
des milieux et des ressources.*



Scénario ③ « S@int-@vert »

Révolution sociétale,
écologique et numérique



Ce scénario repose sur la transformation profonde des structures productives et du fonctionnement de la société de l'information : le « green business », les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et les services sont devenus les moteurs de l'économie.

Scénario ④ « Nouvelle artère pour un nouveau souffle »

Développement économique par expansion de la zone urbanisée Vannes-Auray



Ce scénario repose sur l'hypothèse d'une politique de développement économique prioritaire en Bretagne Sud. Celle-ci se traduit notamment par un nouvel axe routier structurant, dans le prolongement de la voie rapide Redon-Elven jusqu'à Landaul, via les Landes de Lanvaux.



...et maintenant, quel scénario préférez-vous ?

Pour construire 2030, nous pouvons agir chacun dès maintenant et mettre en pratique les gestes qui préserveront la planète. Même si toutes les réalisations ne dépendent pas d'un choix strictement municipal, certaines dépendent de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes, du Département de la Région, de l'Etat, ou de l'Europe. Ces actions vont du plus local (c'est le cas notamment de la déviation Nord) au niveau mondial comme le cours du pétrole, sur lequel nous pouvons peu de choses.

Pour le long terme, la commune peut, en revanche, effectuer des choix éclairés pour ce qui est de son avenir. Elle peut aussi faire entendre une voix caviare à côté de propositions collectives.

D'où l'importance que tous les Anabéas, citoyens et acteurs de la vie communale, prennent part à cette consultation.

Voici maintenant le temps du choix de la direction que nous voulons prendre pour construire le Saint-Avé de 2030.

Les prochaines étapes

- Choix d'un scénario composé des éléments forts ressortant des différentes consultations auprès de vous, de vos élus, des partenaires principaux de la ville, des communes voisines en matière de gestion, et des propositions de groupe de prospective ;
- Décision officielle par les élus en conseil municipal ;
- Elaboration d'un programme d'actions à réaliser au 21^e siècle pour atteindre le but que nous nous sommes fixés collectivement. Ce programme sera défini dans le détail en cinq grands domaines : économique, social, environnemental, culturel et gouvernance. Ce sera l'Agenda 21 de Saint-Avé.



Agenda 21
 Ville de Saint-Avé

ECOPLI

20 g
 Valable jusqu'au
 25/04/09

MAIRIE DE SAINT-AVÉ
 SERVICE COMMUNICATION
 AUTORISATION 80232
 56899 SAINT-AVÉ CEDEX



Élaboré ensemble
 Avec les habitants
 Choix stratégique des
 objectifs souhaitables pour
 l'Agenda 21
 Consultations publiques
 et conseil municipal

Imaginer Saint-Avé dans plus de 20 ans, 2030, c'est loain et proche à la fois. Tant de choses peuvent arriver d'ici là. Il suffit de regarder 20 ans en arrière pour voir les changements être venus. Et ils sont nombreux. Plus loin de nous, la mondialisation, l'élargissement de l'Europe suite à la chute du mur de Berlin, le changement climatique... Et plus récemment, les dernières élections aux USA et les multiples crises actuelles (financière, économique, environnementale...). Tout près de nous, l'attractivité du littoral morbihannais, le développement de la commune (en 2008, la commune n'avait que 5 400 habitants, contre 10 000 actuellement), l'allongement de la durée de vie, l'attachement à un cadre de vie sain et agréable, les craintes pour l'emploi, à commencer par celui des jeunes...

Pour imaginer l'avenir de la commune, un groupe pluridisciplinaire de 35 personnes de Saint-Avé, accompagné par le cabinet Futuroscop, s'est réuni pendant plusieurs jours pour regarder du matériel médiatique ce qui pourrait braver demain et influer sur l'avenir de la commune. Cette démarche prospective s'inscrit dans une approche globale de développement durable. Elle intègre tous les facteurs d'évolution : l'économie, l'emploi, la vie de quartier, l'environnement, la dynamique locale et extra-locale.

Le groupe exploratoire a ainsi retenu quelques tendances lourdes communes à tous les scénarios :

- Au niveau économique : développement d'une économie de services (ex : personnes âgées, rôle économique croissant de la région)
- Au niveau social : croissance démographique sur le littoral sud-nord-ouest tous les attraits, allongement de la durée de vie et réforme des retraites, plus de ménages monoparentaux, mobilité croissante, développement des transports en commun comme des nouvelles technologies...
- Au niveau environnemental : création du Parc Naturel Régional, protection des ressources naturelles, mise en place d'écoparc, taxation des déchets...
- Au niveau politique : désengagement de l'Etat, réforme des collectivités territoriales (regroupement des régions : Bretagne à 5 départements...), coopérations intercommunales renforcées et élargies, politiques de proximité...

Le résultat de ce travail de prospective est donc : nous aller le découvrir dans les pages centrales, avec les 4 scénarios de Saint-Avé et de son environnement. Une chose est sûre, l'avenir n'est pas écrit dans le marbre. Il dépend certes de facteurs externes, mais aussi tout de la volonté de chacun de vouloir changer le cours des choses comme convenamment autour économique ou citoyen. L'avenir dépend tout autant de notre volonté collective de se donner les moyens de faire autrement et mieux, de voir plus loin, de prendre en compte l'intérêt de tous, à commencer par les plus fragiles, de laisser à nos enfants, aux générations futures un monde viable et viable. En un mot, agir dès à présent pour un développement durable.

Thierry EYVICH, maire adjoint
 en charge du développement durable,
 des déplacements et de l'énergie.

Les quatre scénarios sont volontairement contrastés - avec une caractéristique dominante - pour mieux définir les choix des élus et des Anabéas. Les citoyens sont d'ailleurs invités à se prononcer pour le (s) scénario de leur choix, comme ils ont été associés aux ateliers thématiques sur : l'urbanisme, les déplacements, l'environnement (énergie, déchets)...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le blog : <http://agenda21.saint-ave.fr>

Scénarios

- Densité dans la cité
- S@int-Avé/Golfe
- S@int-Overt
- Nouvelle artère pour un nouveau souffle

Découvrez les scénarios et faites-nous part de vos avis, de vos réactions... !

Quelques conséquences...

- Croissance démographique forte de Saint-Avé
- Davantage de mixité sociale
- Co-construction économique (investissements, infrastructures)
- Spécification de zones résidentielles ou commerciales (urbaines, commerciales, artisanales)

Quelques conséquences...

- Population stable mais vieillissante
- Très forte attractivité du cadre de vie (excellence écologique/usage bien-être)
- Explosion des prix de l'immobilier
- Moins de mixité sociale
- Potentiel fiscal élevé
- Degré d'autonomie et de décision plus faible de la ville

Quelques conséquences...

- Mesure directe et/ou indirecte des émissions de gaz à effet de serre / base de calcul de la fiscalité locale
- Nouveaux modes de vie
- Généralisation du travail à distance pour certaines professions (médecine, éducation, formation...)
- Brulion des besoins en matière de rencontres (associations, communités d'intérêt...)
- Constructions nouvelles à énergie positive

Quelques conséquences...

- Légère hausse de la population
- Développement économique important
- Déplacement des zones industrielles vers le Nord de l'agglomération
- Pas de nouvelles entreprises foncières importantes sur Saint-Avé
- Réajustement plus équilibré des zones d'activités actives et des zones d'emploi
- Développement de l'habitat individuel
- Élargissement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes à celle du Loch (Grand Clery)

Agenda 21
 Ville de Saint-Avé

Mon scénario préféré

Réponse souhaitée pour le 26 avril

Merci de classer les 4 scénarios proposés par ordre de préférence, du plus souhaitable au moins souhaitable, et de nous en faire copie d'envoie avant le 26 avril 2009. Vous pouvez également déposer en mairie ou à Dôme dans les urnes prévues à cet effet ou encore le

renvoyer au stand n°10 du Salon de l'habitat durable, le 26 et 27 avril, ou au maille à l'occasion de la journée d'inauguration des circuits de randonnée, le dimanche 26 avril.

Agenda 21
 Ville de Saint-Avé

Coupon-réponse

La consultation est libre et anonyme

| Scénarios | Mon classement de 1 à 4 |
|---|--------------------------|
| • Densité dans la cité | <input type="checkbox"/> |
| • S@int-Avé/Golfe | <input type="checkbox"/> |
| • S@int-Overt | <input type="checkbox"/> |
| • Nouvelle artère pour un nouveau souffle | <input type="checkbox"/> |

Saint-Avé 2030... À vous de choisir...

Scénario 1 « S@int-Overt »
 Révolution sociétale, écologique et numérique

Scénario 2 « Nouvelle artère »
 Développement économique par expansion de la zone urbanisée Vannes-Auray

es renforcées, es élargies ont limité de la préservation us.

Ce scénario repose sur la transformation profonde des structures productives et du fonctionnement de la société de l'information : le « green business », les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et les services sont devenus les moteurs de l'économie.

Ce scénario expose sur l'hypothèse d'une politique de développement économique prioritaire en Bretagne Sud. Celle-ci se traduit notamment par un nouvel axe routier structurant, dans le prolongement de la voie rapide Rézé-Etzev jusqu'à Landaul, via les Landes de Lanvaux.

voir une politique très de gaz à effet de serre, mes, d'Auray et de la compatibilités communales, par l'argent, entre an, dans lesquelles on modestes. Les activités des secteurs moins

La France avait la loi Solidarité et Changement Climatique en août. La « loi de tout », s'est développée au détriment de la « propriété de tout ». La France a opté pour une politique très dirigée et contrôlée en matière environnementale. Les écologistes ont pris une part importante dans la fiscalité. La production domestique d'électricité s'est généralisée. Des clauses collectives permettent des usages domestiques d'eau potable. Chaque français s'est installé à un rayon de vie plus restreint.

L'urbanisme repose sur la construction de quartiers autonomes et polyvalents avec une mixité active-habitants, commerciale et économique. Un parc d'activités de la commune est dédié à l'accueil d'entreprises.

de Vannes-Auray a été l'aire. l'rie s@int-Overt sur la dans des logements malades et les cas de dépendance.

Les conditions de la vie moderne entraînent de plus en plus de stress. La santé et le bien-être sont devenus des motivations majeures des comportements des Français.

Les régions de l'Ouest ont retrouvé leur configuration historique (Bretagne à 5 départements). L'attraction s'est renforcée sur le Morbihan. Les régions ont vu leurs compétences et leurs moyens renforcés dans le domaine économique.

L'achèvement de la ligne de train Grand-Vitesse renforce l'attrait du Golfe de Morbihan pour les réseaux actifs.

Moins que dans le scénario 2, l'augmentation des prix de marché de l'immobilier a repoussé les ménages aux revenus plus modestes vers les communes de l'ouest.

En matière d'aménagement, Saint-Avé a poursuivi une politique équilibrée (activités économiques et résidentielles).

Enjeu I : Insuffler une politique de développement économique et de création d'emplois, prioritaire et mieux répartie sur le territoire.

Enjeu II : Agir avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, pour une politique d'aménagement durable et solidaire du territoire.

Enjeu III : Anticiper les conséquences de la raréfaction des énergies fossiles et du changement climatique sur la transformation des structures productives et l'évolution vers une société de l'information et des services.

Enjeu IV : Face aux tendances socio-économiques et les inégalités induites, intensifier toutes les politiques visant à continuer de faire de Saint-Avé, une « ville pour tous »

Enjeu V : Préserver une autonomie d'identité de Saint-Avé à proximité de Vannes.

Enjeu VI : Informer, sensibiliser, convaincre tous les acteurs (habitants, associations, entrepreneurs) dans la durée.

A nous d'entraîner dans cette dynamique, tous les acteurs locaux, tous nos partenaires.

